

TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 14 septembre 2023



LE CCGPF ET LES CASI, UNE CHANCE UNIQUE POUR LES CHEMINOTS !

Le CCGPF et les CASI sont les outils de la mutualisation et de la solidarité, ils sont uniques en leur genre. Cette conception de solidarité entre générations de cheminots permet un accès aux loisirs et aux vacances à de nombreux cheminots et leurs enfants.

Depuis le début de l'année, plus de 15 000 familles de cheminot, dont 7 800 cet été, sont parties avec le CCGPF, et plus de 20 000 enfants sont partis en colonie avec le CCGPF et les CASI.

L'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances est menacé par l'inflation et plus globalement par l'offensive libérale sur le droit aux vacances pour tous ! Pour la CGT, le droit aux vacances est un droit essentiel.

Selon le baromètre Ipsos/Secours populaire de septembre 2022, 47 % des personnes interrogées rencontraient des difficultés à partir en vacances au moins une fois par an.

Nous constatons une augmentation significative des demandes de séjour via le CCGPF. Si toutes ne peuvent être satisfaites, c'est essentiellement dû au manque de moyens alloués par la SNCF. Pour autant, les élus CGT continueront d'augmenter la capacité d'hébergement, soit par une nouvelle acquisition de village soit en développent celles existantes.

On estime que plus d'un enfant sur dix ne part jamais en vacances. Dans le détail, 50 % des enfants des familles modestes ne partent jamais en vacances, 34 % des enfants d'ouvriers et employés, contre 5 % des enfants de cadres supérieurs.

LA JEUNESSE : UNE PRIORITÉ !

Face à ces inégalités, la CGT a toujours donné la priorité à la jeunesse dans le cadre de la gestion des activités sociales. Pour un grand nombre de cheminots, seuls le CCGPF et les CASI permettent d'offrir des vacances à leurs enfants. Pour chaque demande d'inscription en colonie au CCGPF, une offre de séjour est systématiquement proposée avec un contenu éducatif et une diversité d'activités inégalés. Les séjours du CCGPF sont entièrement réalisés par les services, de la conception du séjour au transport des enfants sur les centres ! Les séjours sont organisés autour d'une dominante, culturelle ou sportive. Le but des séjours est de permettre l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent dans un cadre collectif. C'est là tout le fondement du projet éducatif porté par la CGT. Les séjours linguistiques et les voyages à l'étranger ont pour objectif également de favoriser l'ouverture sur le monde, à travers la rencontre avec d'autres cultures. Cela contribue à remettre en cause les théories de repli sur soi, de haine et de racisme. On est loin de la démarche des enseignes du secteur marchand, qui investissent en force dans ce « marché » juteux, pour transformer enfants et adolescents en clients.

La CGT porte trop souvent seule la nécessité de préserver et développer le tourisme social, en opposition au secteur marchand qui prône l'individualisme et le chacun pour soi.

La fédération CGT portera toujours la nécessité de mutualisation des activités sociales. Le nombre croissant de cheminots et d'enfants de cheminot pouvant avoir accès aux vacances grâce à cette conception démontre son efficacité. Le développement des activités sociales passera par l'augmentation des dotations allouées par la SNCF.

La CGT revendique une dotation équivalent à 3 % de la masse salariale pour les actifs et 1 % pour les retraités !

Vive le CCGPF et les CASI !

